

CONVOCACTION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Samedi 6 juillet 2024 à 9h00

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A SAINT-SERIES, le 2 juillet 2024
Le Maire, Yves PERSON

ORDRE DU JOUR



1. Désignation du secrétaire.
2. Validation du procès-verbal du conseil du 23 mars 2024.
3. Convention de prêt matériel Saturargues
4. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de l'Agglo de Lunel en date du 22 avril 2024
5. Nomination du Correspondant défense
6. Budget : décision modificative numéro 1-07-2024
7. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent d'une commune de moins de 1000 habitants pour tout emploi, article L.332-830 du code général de la fonction publique
8. Création d'emploi au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (20h par semaine)
9. Création du service commun du « Système d'Information Géographique »
10. Groupement de commandes pour la réalisation d'opérations de fauchage des fossés et accotements
11. Demande de subventions pour l'aménagement d'un déplacement doux
12. Demande de subvention pour la sécurisation de la crèche.
13. Demande de subvention pour la sécurisation de l'école.
14. Protection sociale complémentaire convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
15. Autorisation au Maire pour la procédure de fongibilité des crédits
16. Reprise de la voirie lotissement Les Costes et du bassin de rétention
17. Reprise de la voirie lotissement le Bosc du Pouget et du bassin de rétention.
18. Questions diverses.

POUVOIR

Je soussigné (e) _____ donne pouvoir à (2) _____

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sériès convoqué pour le _____
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, (4) auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque. (5)

Fait à Saint-Sériès, le _____

(1) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Nom Prénom, adresse

(3) Cocher la mention inutile

(4) NB. Validité : trois mois de report au maximum

(5) Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.